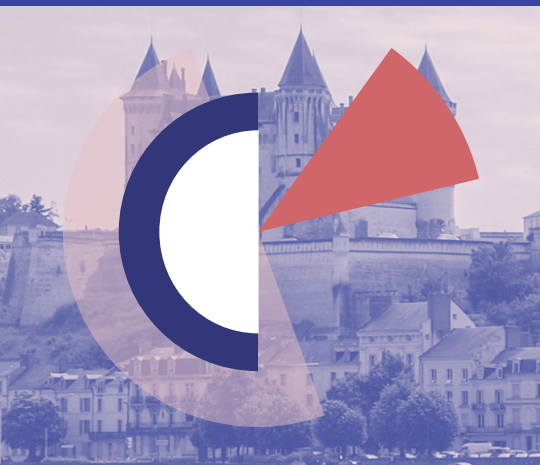


Le dynamisme des campings relance la saison touristique

Insee Analyses Pays de la Loire • n° 155 • Février 2026



Dans les Pays de la Loire, l'activité touristique progresse durant la saison estivale 2025. Entre avril et septembre, la fréquentation régionale augmente de 3,6 % par rapport à 2024. Cette dynamique est portée par la bonne santé des campings ligériens (+5,7 %). La fréquentation hôtelière se stabilise, malgré la baisse du tourisme d'affaires. Dans les secteurs de l'hébergement et de la restauration, les chiffres d'affaires sont dynamiques. Parallèlement, l'emploi salarié poursuit sa progression par rapport à la saison précédente.

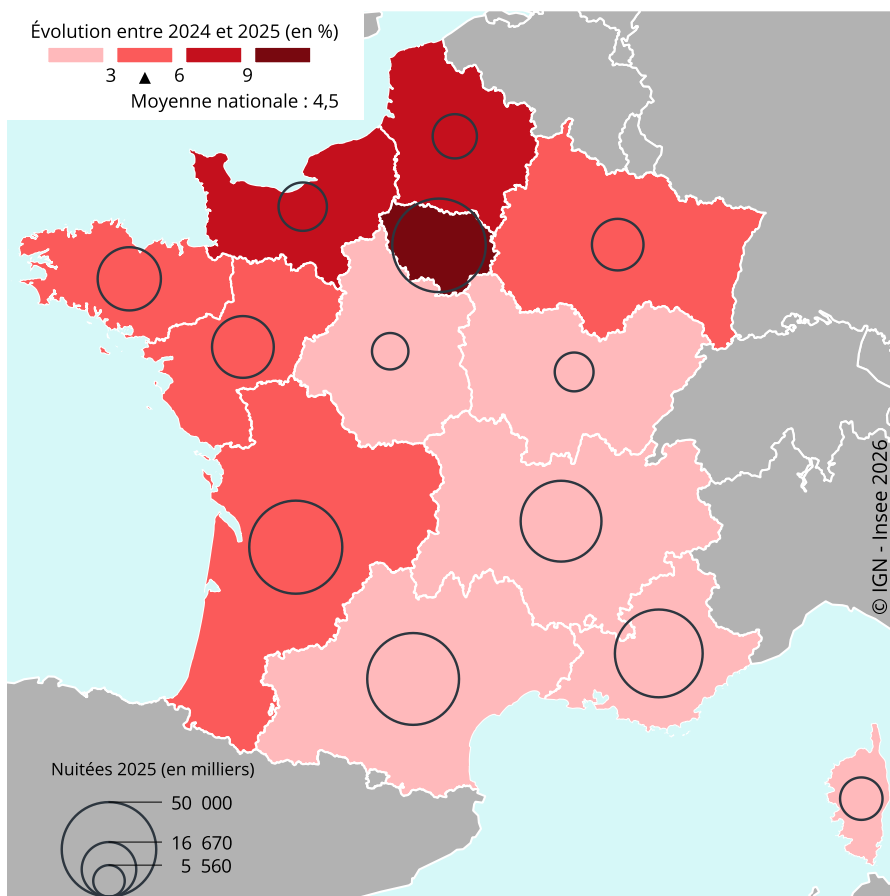
En partenariat avec :



Cette étude est issue d'un partenariat entre l'Observatoire régional du tourisme (ORT), Solutions&co et l'Insee.

Dans les Pays de la Loire, entre avril et septembre 2025, les hébergements collectifs touristiques marchands totalisent 21,3 millions de **nuitées**, soit +3,6 % par rapport à la **saison estivale** 2024. Dans un contexte de météo favorable, la fréquentation touristique ligérienne retrouve ainsi un niveau proche de son record de 2023. Néanmoins, la hausse est moins marquée qu'en France métropolitaine (+4,5 %). La dynamique est plus favorable dans les régions septentrionales que méridionales ► **figure 1**. En particulier, les touristes sont de retour en Île-de-France lors de la saison 2025 (+12,0 % de nuitées), après une saison estivale 2024 atypique, en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 [Biausque, Delvainquière, 2025]. Dans le Grand Ouest, la fréquentation est également dynamique en Normandie (+7,2 %) et en Bretagne (+5,7 %).

► 1. Évolution et volume des nuitées dans les hébergements collectifs de tourisme entre 2024 et 2025, sur la période d'avril à septembre



Lecture : Entre avril et septembre 2025, les nuitées dans les hébergements collectifs de tourisme augmentent de 3,6 % dans les Pays de la Loire par rapport à la même période de 2024.

Source : Insee, enquêtes de fréquentation dans les hébergements collectifs de tourisme.

La clientèle **résidente** est davantage présente durant la saison estivale 2025, dans la région (+3,0 % de nuitées), comme en France métropolitaine (+2,6 %). La fréquentation de la clientèle internationale, dite **non-résidente**, augmente de façon encore plus nette : +7,5 % dans les Pays de la Loire, moins qu'au niveau national (+8,7 %). Dans la région, l'impact de la clientèle internationale reste néanmoins limité, avec 14,8 % des nuitées, deux fois moins qu'au niveau national.

Record de nuitées dans les campings

Dans les Pays de la Loire, les campings enregistrent 14,4 millions de nuitées durant la saison estivale 2025, soit +5,7 % par rapport à la saison précédente. Ainsi, la fréquentation ligérienne est plus dynamique qu'en France métropolitaine (+4,5 %), et moins prononcée qu'en Normandie (+8,3 %) et en Bretagne (+7,2 %). Les campings ligériens atteignent un nouveau record de fréquentation après la saison 2023, avec 280 000 nuitées supplémentaires (+2,0 %).

En 2025, la fréquentation dans les campings est particulièrement dynamique durant les mois d'avril et de juin (respectivement +19,9 % et +19,8 %). Après une fréquentation remarquable en 2024, le mois de mai est le seul à marquer le pas (-6,2 %), dans une configuration de vacances scolaires et de jours fériés moins favorable.

Au cours de la saison 2025, la fréquentation des clientèles française (+5,2 %) et internationale (+8,1 %) progresse. Avec un nombre de nuitées en hausse de 10,0 %, les Néerlandais demeurent la première clientèle non-résidente. Les Britanniques restent en deuxième position (+4,3 %). Ainsi, dans les campings ligériens, ces deux nationalités pèsent pour deux nuitées internationales sur trois. Les Allemands sont également de retour dans la région en 2025 (+19,6 %).

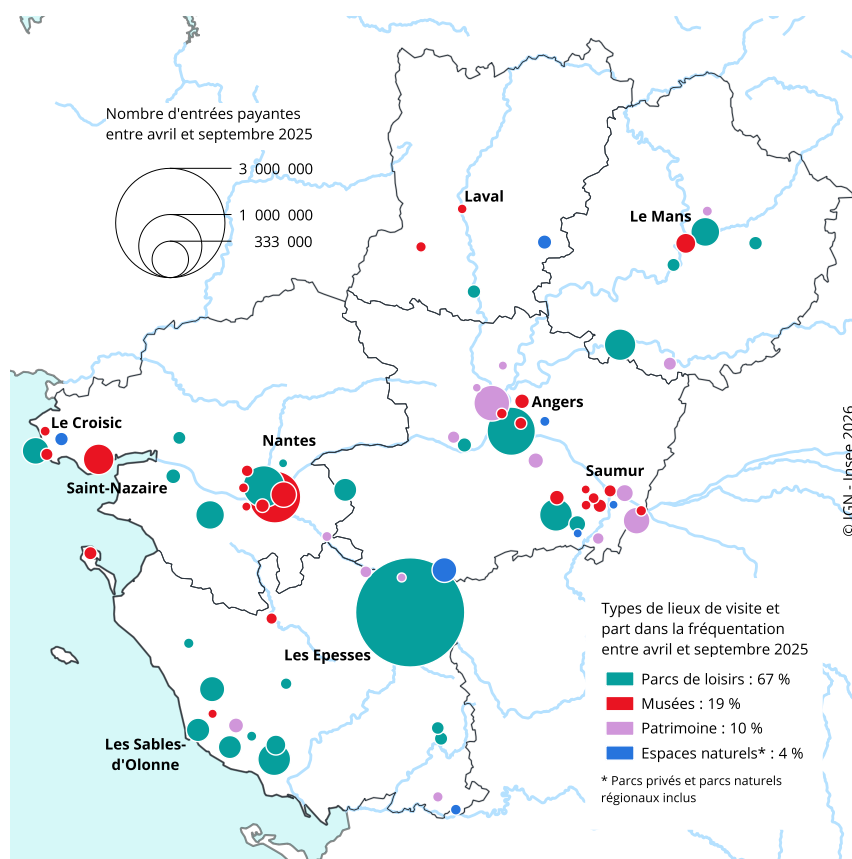
Dans les campings, la fréquentation touristique progresse dans l'ensemble des départements ligériens. La Vendée, de par son offre importante en campings, reste la locomotive régionale, avec sept nuitées sur dix.

Dans les Pays de la Loire, l'attrait pour les emplacements équipés demeure (+6,2 % par rapport à la saison estivale 2024). Plébiscités par les touristes, ils représentent sept nuitées sur dix. Néanmoins, les emplacements nus retrouvent de l'attractivité en 2025 (+4,5 %). L'essor du tourisme en itinérance, illustré notamment par La Loire à Vélo en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire, ou encore La Vélodyssée en Loire-Atlantique et en Vendée, peut expliquer cette dynamique.

► Encadré 1 - Saison 2025 : une fréquentation toujours soutenue des lieux de visite

Les principaux lieux de visite des Pays de la Loire restent très attractifs en 2025. En effet, entre avril et septembre 2025, les 76 principaux sites de la région recensent près de 9,9 millions d'entrées payantes, soit un nombre de visiteurs en hausse de 5,1 % par rapport à la saison précédente. À lui seul, le Puy du Fou accueille 3 millions de visiteurs en 2025, un niveau record. Au total, les parcs de loisirs contribuent à plus des deux tiers des entrées. Leur attractivité se renforce lors de la saison 2025 (+5,2 % par rapport à la saison 2024). La fréquentation des sites patrimoniaux et des espaces naturels est également dynamique (respectivement +19,3 % et +5,5 %). En revanche, les musées, pour la deuxième année consécutive, accueillent moins de visiteurs (-1,2 %).

► Nombre d'entrées payantes entre avril et septembre 2025 dans les grands lieux de visite des Pays de la Loire partenaires du réseau eStART



Champ : Sites enregistrant plus de 20 000 entrées payantes et répondant à l'enquête du réseau eStART, réalisée par l'Observatoire régional du tourisme.

Source : Observatoire régional du tourisme des Pays de la Loire, Réseau eStART 2025.

► Encadré 2 - Locations de meublés touristiques via des plateformes en ligne en 2024 : une croissance soutenue

En 2024, dans les Pays de la Loire, 7,6 millions de nuitées ont lieu dans des locations touristiques de courte durée (hors campings et hôtels), réservées via des plateformes en ligne **► sources**, soit 4 % de la fréquentation nationale pour ce type d'hébergement. Leur fréquentation est en hausse de 18 % par rapport à 2023 (+21 % en France métropolitaine).

En 2024, comme l'année précédente, 60 % des nuitées ont lieu hors des mois de juillet et août. Ainsi, les locations de meublés touristiques sont moins sensibles à la saisonnalité estivale que les autres types d'hébergements touristiques. En particulier, la fréquentation augmente nettement en mars (+51 % par rapport à 2023), en raison des vacances scolaires, ainsi qu'en novembre (+41 %), avec notamment le départ du Vendée Globe aux Sables-d'Olonne.

Les plateformes d'économie collaborative sont devenues un acteur incontournable du marché de l'hébergement touristique. En effet, entre 2019 et 2024, les nuitées ont plus que doublé dans la région (+113 %), davantage qu'en France métropolitaine (+94 %). Elles augmentent de 118 % en Vendée et de 79 % en Loire-Atlantique, qui concentrent trois quarts des nuitées régionales pour ce type d'hébergement. Avec des volumes de nuitées plus modestes, la hausse est plus marquée dans la Sarthe (+175 %), en Maine-et-Loire (+161 %) et en Mayenne (+156 %).

Par ailleurs, la hausse de fréquentation est marquée dans les campings 4-5 étoiles, majoritaires dans la région (+7,0 %). Elle progresse modérément dans les campings 3 étoiles (+1,0 %) et se replie dans les campings 1-2 étoiles (-1,2 %).

La fréquentation hôtelière se stabilise, malgré la baisse du tourisme d'affaires

Entre avril et septembre 2025, l'hôtellerie ligérienne enregistre 4,3 millions de nuitées, soit -0,2 % par rapport à la saison 2024. Cette quasi-stabilité contraste néanmoins avec la hausse de fréquentation au niveau national (+4,7 %).

La fréquentation de la clientèle résidente diminue (-1,1 %), notamment en raison de la baisse du tourisme d'affaires. En effet, les nuitées hôtelières d'affaires se replient régulièrement depuis plusieurs années : une nuitée sur trois en 2025, contre une nuitée sur deux avant la crise sanitaire. Le développement du travail à distance, le raccourcissement de la durée des événements et le report de la fréquentation vers d'autres modes d'hébergements locatifs expliquent en partie ce phénomène ► **encadré 2**. À l'inverse, la fréquentation hôtelière des touristes internationaux progresse de 4,9 % durant la saison estivale 2025, dans la continuité des saisons précédentes. Cette hausse est néanmoins modérée au regard de l'évolution en France métropolitaine (+11,0 %). Les Britanniques restent la première nationalité non-résidente dans la région, en progression de 1,2 % par rapport à la saison estivale précédente. Avec 57 200 nuitées, la fréquentation de la clientèle états-unienne est dynamique dans les hôtels de la région (+12,4 %). Les États-Uniens deviennent ainsi la 4^e nationalité en nombre de nuitées, derrière les Belges et les Allemands. Au niveau national, le mouvement est similaire : la clientèle états-unienne devient la première clientèle non-résidente dans les hôtels français.

La fréquentation hôtelière recule dans tous les départements ligériens, sauf en Vendée (+3,5 %), où la hausse est portée à la fois par les clientèles française et étrangère. Dans les hôtels de Loire-Atlantique, qui concentrent 39,0 % des nuitées hôtelières, la fréquentation recule de 1,4 %. Cette baisse provient à la fois d'une diminution de la clientèle touristique sur le littoral et de la clientèle d'affaires dans Nantes Métropole.

En outre, dans la région, entre avril et septembre 2025, les **autres hébergements collectifs touristiques** enregistrent 2,6 millions de nuitées, soit -0,7 % par rapport à la saison estivale 2024.

L'activité est dynamique dans l'hébergement et la restauration

Entre avril et septembre 2025, dans l'hébergement, le chiffre d'affaires augmente de 4,9 % en moyenne dans la région par rapport à la même période de 2024 ► **figure 2**, tendance similaire au niveau national. Ce dynamisme s'explique par l'effet combiné d'une fréquentation plus élevée et de l'augmentation des prix (+3,7 % en moyenne).

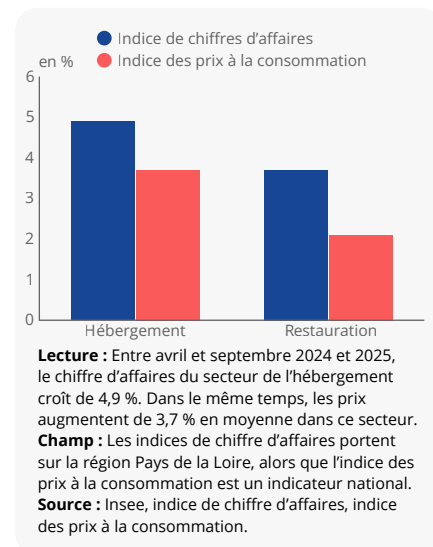
La hausse de l'activité se traduit de façon moins marquée dans la restauration, où le chiffre d'affaires progresse de +3,7 % en moyenne durant les mois d'avril à septembre 2025 par rapport à la même période de l'année précédente. Cette progression est néanmoins supérieure à la hausse des prix dans la restauration (+2,1 %). Au niveau national, l'augmentation du chiffre d'affaires dans ce secteur est plus dynamique (+2 points par rapport à la hausse régionale).

L'emploi salarié maintient sa progression

Malgré des intentions d'embauche pessimistes, l'emploi salarié progresse dans le secteur de l'hébergement-restauration. Fin 2024, les projets d'embauche des employeurs de l'hébergement-restauration pour 2025 ► **sources** sont nettement moins nombreux dans la région par rapport à l'année précédente (-14,5 %), comme au niveau national (-12,6 %). La saison estivale 2024, en repli, explique notamment la prudence des employeurs.

Cependant, fin septembre 2025, l'emploi salarié du secteur progresse de 0,7 % par rapport au record de fin septembre 2024,

► 2. Évolution des indices de chiffre d'affaires et des prix à la consommation sur la période d'avril à septembre, entre 2024 et 2025

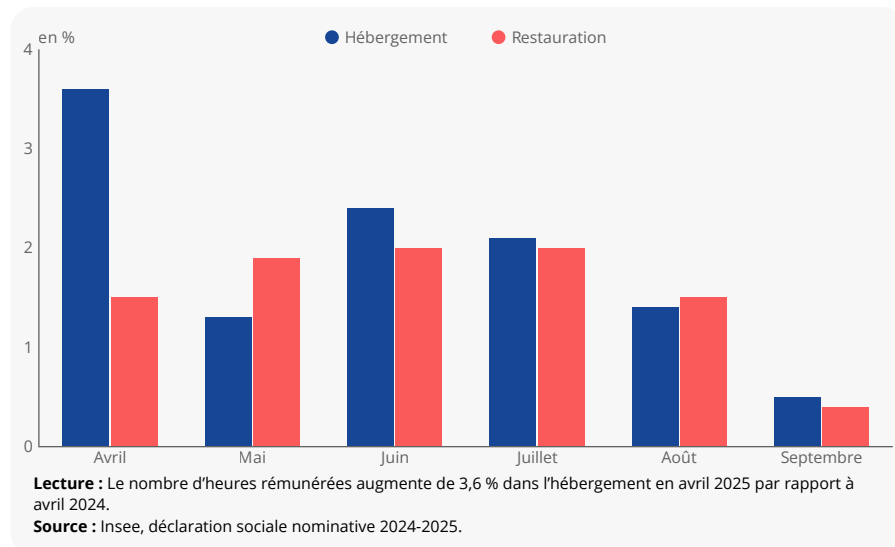


pour atteindre 57 600 emplois salariés. L'emploi est également dynamique au niveau national (+1,6 %).

L'évolution de l'emploi salarié est toutefois contrastée selon les territoires. La dynamique est favorable en Maine-et-Loire (+0,7 %) et en Vendée (+1,2 %). A contrario, en Loire-Atlantique, l'emploi salarié recule de 0,4 %. Ce département représente quatre emplois sur dix du secteur de l'hébergement-restauration.

Ainsi, l'évolution du volume de travail dans l'hébergement et la restauration est positive tout au long de la saison estivale 2025 ► **figure 3**.

► 3. Évolution des heures rémunérées dans l'hébergement et la restauration en 2025 par rapport au même mois en 2024 dans les Pays de la Loire



Dans l'hébergement, le mois d'avril, avec les vacances scolaires, ouvre la saison de manière prometteuse (+3,6 % d'heures rémunérées par rapport à avril 2024). Ce dynamisme est plus modéré durant le reste de la saison, mais reste régulier jusqu'au mois d'août.

Dans le secteur de la restauration, le volume d'heures travaillées augmente de 1,7 % en moyenne entre avril et août, par rapport à la même période de 2024, puis de façon plus modérée en septembre (+0,4 %).

Au niveau national, les tendances sont similaires dans les secteurs de l'hébergement-restauration, en dehors du mois de septembre, plus dynamique.

Par ailleurs, dans la région, les professionnels du secteur de l'hébergement-restauration expriment moins de difficultés à recruter que l'année précédente. Ainsi, en 2025, 52,7 % des entreprises jugent « difficiles » les recrutements, soit 4 points de moins qu'en 2024, le niveau le plus bas depuis 2021. Depuis plusieurs années, les professionnels de l'hébergement-restauration œuvrent pour pallier aux difficultés de recrutement, en proposant notamment des solutions pour le logement des salariés, une organisation adaptée pour gagner en flexibilité, et une plus grande fidélisation des anciens saisonniers.

Les métiers de la restauration (serveurs de cafés restaurants, aides de cuisine, employés polyvalents de la restauration) sont toujours les plus recherchés. ●

Christelle Manceau, Matthieu Vahé (Insee), Virginie Guyot, Olivier Joalland (Observatoire régional du tourisme, Solutions&co)



Retrouvez les données associées à cette publication sur insee.fr

► Définitions

La fréquentation en **nuitées** correspond au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement. Deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Dans cette étude, la **saison estivale** correspond à la période comprise entre avril et septembre.

Les **résidents** sont les personnes qui, quelle que soit leur nationalité, ont leur domicile principal en France.

Les **non-résidents** sont les personnes qui, quelle que soit leur nationalité, ont leur domicile principal à l'étranger.

Les **autres hébergements collectifs touristiques** comprennent notamment les résidences hôtelières et de tourisme, les villages de vacances, les maisons familiales et les auberges de jeunesse.

► Sources

L'Insee réalise mensuellement une **enquête de fréquentation dans les hébergements collectifs de tourisme**. Elle couvre trois types d'établissements : les hôtels, les campings et les autres hébergements collectifs de tourisme.

Les **indices de chiffre d'affaires** régionaux sont, comme à l'échelle nationale, calculés à partir des déclarations mensuelles de TVA. Le chiffre d'affaires régional est défini comme le chiffre d'affaires des entreprises mono ou quasi-monorégionales, c'est-à-dire les entreprises ayant au moins 80 % de leur effectif salarié dans la région considérée.

L'**indice des prix à la consommation** est l'instrument de mesure de l'inflation, permettant d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des biens et services consommés par les ménages.

Les **estimations trimestrielles d'emploi** synthétisent plusieurs sources administratives. Elles s'appuient sur les déclarations sociales réalisées par les employeurs et constituent la source de référence pour le nombre et les évolutions d'emplois.

L'estimation du volume de travail rémunéré mobilise différentes rubriques de la **déclaration sociale nominative**. Le volume de travail rémunéré comprend le volume de travail porté sur le contrat de travail et les heures supplémentaires, mais il exclut les absences non-rémunérées (congé sans solde, arrêt maladie, chômage partiel, etc.).

L'enquête **Besoins en Main-d'Œuvre** est réalisée chaque année par France Travail. Elle mesure les intentions de recrutement des employeurs pour l'année à venir, qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements, ainsi que l'importance des difficultés envisagées et le recours à l'emploi saisonnier.

Le **Réseau eStaRT** (Statistiques régionales du tourisme) est une enquête mensuelle de fréquentation dans les lieux de visite et activités de loisirs (800 établissements partenaires). Cette enquête est pilotée par Solutions&co en collaboration avec les territoires touristiques de la région.

L'encadré 2 s'appuie sur des données d'**Eurostat**, qui a conclu un accord d'échanges de données début 2020 avec quatre **plateformes en ligne** (Airbnb, Booking, Expedia Group et Tripadvisor). Afin de préserver le secret professionnel, les données des quatre plateformes sont agrégées. Le champ couvre les hébergements de courte durée (à l'exclusion des hôtels et campings) réservés par l'intermédiaire de ces plateformes d'économie collaborative, qu'il s'agisse d'hébergements proposés par des particuliers ou d'hébergements marchands gérés par des professionnels (comme les auberges de jeunesse ou certains apparts-hôtels par exemple). Les données Eurostat ne peuvent donc pas être comparées avec les enquêtes de fréquentation touristique de l'Insee, certains hébergements étant comptabilisés dans les deux sources. Ces données ont également un caractère expérimental.

► Pour en savoir plus

- L'essentiel sur... le tourisme, Chiffres-clés, Insee.fr.
- **Manceau C., Rivillon Y.**, « Une légère reprise d'activité sans croissance de l'emploi », Insee Conjoncture Pays de la Loire n° 57, janvier 2026.
- **Biasque V., Delvainquière J.-C.**, « Moins de déplacements touristiques interrégionaux pendant les Jeux olympiques et paralympiques », Insee Première n° 2072, septembre 2025.
- **Valaison G.**, « Saison touristique d'été 2025 – Embellie de la fréquentation des hébergements collectifs de tourisme », Insee Focus n° 363, septembre 2025.
- **Manceau C., Guyot V.**, « Saison estivale 2024 dans les Pays de la Loire – Après deux saisons record, l'activité touristique marque le pas », Insee Analyses Pays de la Loire n° 140, février 2025.

